

Esch-sur-Alzette, le 19 septembre 2023

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 29 septembre 2023 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Acte de cession entre la Ville et Monsieur et Madame Zverotic

Acte de cession administratif par lequel la Ville acquiert de Monsieur et Madame Zverotic, deux parcelles inscrites au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord, comme suit :

- numéro 1336/19225, place voirie, au lieu-dit « Rue d'Audun », d'une contenance de 13 ca
- numéro 1336/19227, place voirie, au lieu-dit « Rue d'Audun », d'une contenance de 27 ca

La cession se fait à titre gratuit vu que les parcelles font parties de la voirie de longue date et seront intégrées dans le domaine public communal, donc avec un but d'utilité publique.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Lucien Malano
Ingénieur-Directeur